

La prime AgirPlus Électroménager

Economisez jusqu'à 60 % sur votre consommation d'énergie et réduisez de 30 % les nuisances sonores. Bénéficiez jusqu'à 700 € d'économie cumulée sur la durée de vie de l'appareil par rapport à votre ancien équipement.



La prime AgirPlus Électroménager est disponible uniquement au cours des campagnes publicitaires annoncées par les distributeurs partenaires d'EDF et sur leurs points de vente (cf. liens utiles).

Locataire

Propriétaire occupant

Propriétaire bailleur

Equipements

Vos contacts privilégiés

Ils vous informent

EDF en Martinique

Ils vous accompagnent

AB STRATEGIE
ECM RENOVBAT
ECM RENOVBAT
OPS
LE PRISME
ADELES
MAISON SIBAT
ADELES
KAZ CONSEIL RENOV
CMAPI
ARCAVS
MROS



Type de travaux

Mise à disposition d'une prime à l'achat d'un réfrigérateur performant et durable.



Montant de l'aide

Bénéficiez 50€ de remise du paiement de votre réfrigérateur ménager chez nos distributeurs partenaires (cf. liens utiles).

Bénéficiez jusqu'à 25€ de prime* lors de l'achat de votre lave-linge.

*(sous condition de revenus)



En complément

Vous pouvez également demander une aide CEE ou Coup de pouce ou un éco-prêt à taux zéro.

Accédez dès à présent aux aides financières cumulables, disponibles à la rubrique "Dispositifs cumulables".

Pièces justificatives

Si vous vous adressez à un partenaire EDF, ou à un professionnel RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour la réalisation de votre projet de rénovation, le montant de votre prime d'économies d'énergie sera directement déduit de votre devis.

Liens utiles

- [Simulez le montant de votre Prime Agir Plus](#)
- [Découvrez les offres EDF](#)
- [Liste des distributeurs partenaires](#)